

Rapport annuel du président à l'occasion de la 75^{ème} assemblée générale de la CSRF Conférence Suisse du Registre Foncier tenue le 8 septembre 2023 à Berne

Très chers invités, Mesdames et Messieurs les Membres

C'est avec plaisir que je vous présente, dans le cadre de notre assemblée anniversaire des 75 ans, le rapport annuel de nos activités pour l'année écoulée.

1. Assemblée générale / Activités du comité

1.1. Congrès 2022 à Porrentruy

Le dernier 74^e congrès annuel a tenu ses assises les 9 et 10 septembre 2022 à Porrentruy. En choisissant un site en Suisse romande, le comité avait pour objectif d'attirer à nouveau un plus grand nombre de nos collègues de la francophonie à la conférence. Mais cela n'a pas du tout été le cas. Les participants de Suisse romande se comptent sur les doigts d'une main.

Il est toutefois réjouissant de constater que nous avons pu nous rencontrer physiquement pour la première fois depuis trois ans, ce qui a donné lieu à des discussions bilatérales très intéressantes et animées. Une chose qui ne peut tout simplement pas avoir lieu dans le cadre d'une séance électronique à l'écran.

A côté de la partie statutaire et des trois conférences intéressantes de Monsieur le Professeur Antoine Eigenmann, docteur en droit (sur le thème "Les réquisitions de modifications du registre foncier à portée successorale, en particulier sous l'angle de la planification par la voie matrimoniale"), de Monsieur Etienne Trandafir, docteur en droit (sur le thème "Fonds de placement contractuel et Lex Koller") et de Madame le Professeur Bettina Hürlimann-Kaup, docteure en droit, avec la jurisprudence actuelle du Tribunal fédéral en matière de droits réels immobiliers, y compris le droit du registre foncier. Les occasions n'ont pas manqué pour nos membres d'entretenir et de soigner leurs relations personnelles. Je remercie encore ici très chaleureusement Monsieur Francois Schaffter pour l'organisation sans faute de l'ensemble de ce congrès.

1.2. Comité

Réunions du comité

Cette année, le comité s'est rencontré à trois reprises. Le 8 septembre 2022 à Boncourt, le 10 janvier 2023 à Lucerne et 26 avril 2023 à Locarno.

Hors des séances du comité, les échanges au sein de la présidence et au sein des groupes de projet ont été très animés.

Participation à des groupes de travail externes

Le comité travaille également avec ses membres dans divers autres organes et comités.

Commissions internes au comité

Le groupe de travail "Publication commémorative", présidé par Adrian Mühlematter et avec la collaboration intensive d'Evelyne Seppey, a réussi à créer à temps pour l'assemblée du 75e anniversaire, une publication commémorative qui est truffée d'explications extrêmement intéressantes de divers auteurs, et qui sera un point fort littéraire pour toutes les personnes engagées professionnellement et intéressées par le domaine du notariat et du registre foncier.

Membres du comité

Madame Nicole Portmann, conservatrice du registre foncier en charge de la direction à Sarnen OW, a malheureusement donné sa démission du comité de la CSRF. Nicole Portmann a été élue au comité lors de l'assemblée générale du 14 septembre 2018 à Herisau et a repris le poste de secrétaire. Je remercie chaleureusement Nicole Portmann pour son engagement en faveur de la tenue du registre foncier suisse et lui souhaite le meilleur pour l'avenir.

Avec cette démission, une deuxième place vacante est venue s'ajouter à la précédente. Heureusement, lors de l'assemblée anniversaire du 8 septembre 2023, nous pourrions proposer l'élection de deux personnalités expérimentées au sein du comité.

2. Législation

Notre association a participé aux procédures de consultation suivantes :

2.1. Modification de l'ordonnance sur les fonds de placement collectifs (Limited Qualified Investor Fund, L-QIF)

Le comité a fait savoir au Conseil fédéral que le CSRF était d'accord avec l'avant-projet de modification de l'ordonnance.

2.2. Modification du code civil (protection des adultes)

Le renforcement de l'autodétermination et de la solidarité de la famille, notamment par une meilleure implication des proches, était au cœur de la révision du droit de la protection de l'adulte. L'institution du mandat pour cause d'inaptitude devait être aménagée de manière plus efficace afin de promouvoir le droit à l'autodétermination.

Afin de renforcer la solidarité au sein de la famille, le projet prévoyait des extensions ponctuelles des droits de représentation légale, et la prise en compte particulière des personnes proches lors de l'établissement des faits et le renforcement de leur position dans la procédure.

Dans sa prise de position, le comité a souligné, en ce qui concerne la preuve du droit de disposition, la grande importance du droit de la protection de l'adulte pour la tenue du registre foncier, tout en constatant que la révision proposée n'apportera pas de nouveautés fondamentales, mais vise à améliorer le droit en vigueur et n'entraînera donc pas de surcroît de travail pour les offices du registre foncier.

Les délibérations parlementaires n'ont pas encore eu lieu.

3. Mutations de membres

Le comité directeur a eu le plaisir d'accueillir les personnes suivantes en tant que nouveaux membres au cours de l'exercice écoulé :

- Sven Baumann, St. Gallen
- Miriam Blunschy, Wollerau
- Viviane David, Vevey
- Werner Eggenberger, Grabs
- Sereina Hofstetter, Uzwil
- Sabina Hutter, Grabs
- Oliver Klaus, Stäfa
- Julia Müller, Wollerau
- Ornella Nicoli, Lugano
- Alain Perlotto, Vevey
- Angela Ruppen, Lupsingen
- Gabriel Spirig, Teufen AR
- Reto Tschudin, Arlesheim BL
- Katja Zünd-Abgottspon, Speicher AR

Nous souhaitons la bienvenue aux 14 nouveaux membres au sein de notre conférence et espérons qu'ils participeront activement à la vie de la conférence.

Malheureusement, nous avons dû prendre congé de deux collègues méritants au cours de l'année associative écoulée. Il s'agit de

- Fritz Küttel, Wollerau
- Karl Studer, Soleure (membre libre)

Ils resteront toujours dans notre estime.

13 autres membres ont quitté notre association suite à leur départ à la retraite ou à un changement de profession. De plus, la Société vaudoise des Conservateurs a déclaré son retrait de la conférence en tant qu'association.

Compte tenu de ces mutations, notre association compte aujourd'hui 254 membres (215 membres individuels, 1 association, 3 membres d'honneur ainsi que 35 membres libres).

4. Remerciements

Pour terminer, je souhaite remercier très chaleureusement les membres du comité pour le travail accompli durant le dernier exercice. De même, je remercie toutes les personnes qui se sont engagées en faveur des registres fonciers. J'espère que nous pourrons à l'avenir compter sur leur indispensable engagement.

Zuchwil, le 2 août 2023

Le président :
sig. Ph. Adam